
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 6 novembre 2012, à compter de 20h00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

Absence motivée du conseiller Bruno Napert.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 20h25 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2012-11-134

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition du conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- **RAPPORT DU MAIRE – DÉPÔT**
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2012.
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance du 2 octobre 2012 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) Clic Sécur – Modification des responsables
 - d) Croix-Rouge Canadienne Québec – Renouvellement de l'entente et autorisation de signature
 - e) Programme d'infrastructure Québec-Municipalités (PIQM) – Réfection du bâtiment de l'Hôtel de ville et ses services municipaux
 - f) MRC de Marguerite d'Youville – Dépôt du procès-verbal du 13 septembre 2012
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
 - b) Déneigement des bâtiments et des bornes-fontaines – Saison 2012-2013 - Entente
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport du représentant
 - b) Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Approbation du budget 2013
 - c) Sécurité civile – Demande d'instauration de programme : fondations et bâtiments lézardés

7- VOIRIE ET AQUEDUC

- a) Rapport du représentant
- b) Resurfaçage de rangs 2012 – Paiement de la facture à Construction G3
- c) Projet de règlement concernant l'utilisation de l'eau potable du réseau d'aqueduc de la municipalité de Calixa-Lavallée et abrogeant le règlement n° 177 – Avis de motion

8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

- a) Rapport du représentant

9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a) Rapport du représentant
- b) Projet de morcellement lot n° P-374 – Daniel Jacques – Appui auprès de la Commission de Protection du territoire Agricole
- c) Règlement modifiant le règlement de zonage n° 181 afin de créer à même la zone AGR-7 la zone AGR-11 et établir les normes applicables à cette nouvelle zone – Adoption du second projet de règlement
- d) Fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Marguerite-D'Youville – Autorisation de signature de l'entente

10- ENVIRONNEMENT

- a) Rapport du représentant

11- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport de la représentante

12- LOISIRS

- a) Rapport de la représentante
- b) Déneigement et entretien de la patinoire – Saison 2012-2013

13- AUTRES DOSSIERS

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

15- CORRESPONDANCE

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

2012-11-135

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2012 – ADOPTION

Sur une proposition du conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis et résolu unanimement :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2012 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) La directrice générale résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2012-11-136

Considérant le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2012 au montant de 132 893.44\$;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard appuyé par le conseiller Daniel Plouffe et résolu unanimement :

Que la liste des comptes en date du 6 novembre 2012 au montant de 132 893.44\$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) Clic Sécur – Modification des responsables

2012-11-137

Considérant que les ministères et organismes gouvernementaux ont modifié l'accès à leurs sites web afin de les rendre plus sécurisées ;

Considérant que la désignation des officiers qui font usage du babillard électronique doit être faite par résolution ;

Considérant le changement au niveau du directeur général ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis et résolu unanimement :

De remplacer le directeur général monsieur Alain Beaugard par la directrice générale madame Suzanne Francoeur à titre de première responsable et madame Nicole Jacques deuxième responsable.

ADOPTÉE

d) Croix-Rouge Canadienne Québec – Renouvellement de l'entente et autorisation de signature

2012-11-138

Considérant que l'entente de 3 ans prendra fin le 31 décembre 2012 ;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler notre entente « Services aux sinistrés » avec la Croix Rouge Canadienne Québec pour une période de 3 ans ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe et résolu unanimement :

De renouveler l'entente « Service aux sinistrés » avec la Croix-Rouge Canadienne Québec pour la période couvrant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015 ;

D'autoriser le maire Claude Jutras et la directrice générale Suzanne Francoeur à signer pour et au nom de la municipalité de Calixa-Lavallée ladite entente ;

De verser à la Croix-Rouge Canadienne Québec une contribution annuelle de 150\$ débutant en 2013.

ADOPTÉE

e) Programme d'infrastructure Québec-Municipalités (PIQM), volet 2.1 – Réfection du bâtiment de l'Hôtel de ville et ses services municipaux

2012-11-139

Considérant que la municipalité de Calixa-Lavallée a pris connaissance du guide sur les règles et normes du PIQM ;

Considérant que la municipalité de Calixa-Lavallée désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet de réfection du bâtiment de l'Hôtel de ville et de ses services municipaux ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Plouffe appuyé par la conseillère Éva Böröcz et résolu unanimement :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que le Conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2.1 du PIQM relativement au projet de réfection du bâtiment de l'Hôtel de ville et ses services municipaux ;

Que la Municipalité s'engage à réaliser un seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année de réalisation de travaux ;

Que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet ;

Que le maire Claude Jutras ainsi que la directrice générale Suzanne Francoeur soient autorisés à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet de réfection du bâtiment de l'Hôtel de ville et ses services municipaux dans le cadre du volet 2.1 du PIQM.

ADOPTÉE

f) MRC de Marguerite d'Youville – Dépôt du procès-verbal du 13 septembre 2012

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal du 13 septembre 2012.

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Pierre St-Louis n'a rien à signaler de particulier.

b) Déneigement des bâtiments et bornes-fontaines – Saison 2012-2013 Entente

2012-11-140

Considérant l'appel d'offres paru dans l'édition de l'Oiseau-Mouche de septembre dernier ;

Considérant la seule soumission reçue ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard et résolu unanimement :

De confier à monsieur Luc Jacques le déneigement de la mairie et des bornes- fontaines pour la saison 2012-2013 pour un montant de 1 600\$ excluant les taxes, le paiement se fera à la fin de la saison.

ADOPTÉE

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Plouffe n'a rien à signaler de particulier.

b) Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Approbation du budget 2013

2012-11-141

Considérant que le 25 septembre 2012, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a adopté son budget pour l'exercice financier 2013 ;

Considérant qu'une copie de ce budget a été transmise à la municipalité de Calixa-Lavallée ;

Considérant que ce budget doit être soumis pour approbation à chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria et résolu unanimement :

D'approuver le budget 2013 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, tel qu'adopté par son Conseil d'Administration le 25 septembre 2012.

ADOPTÉE

c) Sécurité civile – Demande d’instauration de programme : fondations et bâtiments lézardés

2012-11-142

Considérant que l’été 2012 a été particulièrement sec au point de créer des problèmes avec la capacité portante de l’argile ;

Considérant que certaines propriétés de nos citoyens ont subi des dommages en raison de la période de sécheresse de l’été 2012 ;

Considérant que le Gouvernement vient en aide aux citoyens lors de sinistre provoqué par la nature comme les inondations, les glissements de terrain, etc.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe et résolu unanimement :

De demander au Ministre de la Sécurité publique de mettre en place un programme d’aide particulier pour aider les citoyens qui ont des problématiques de fondation et bâtiments lézardés de leur propriété suite à la sécheresse de l’été 2012.

ADOPTÉE

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Le conseiller Ghislain Beauregard mentionne qu’une purge manuelle sera installée à la limite de Verchères et Calixa-Lavallée au printemps prochain.

b) Resurfaçage de rangs 2012 – Paiement de la facture à Construction G3

2012-11-143

Considérant la réception de la facture numéro 000270 de Construction G3 pour le resurfaçage de rangs, saison 2012 ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard appuyé par le conseiller Daniel Plouffe et résolu unanimement :

D’autoriser le paiement de la facture numéro 000270 au montant de 97,205.61\$. Le montant prévu au budget 2012 provient de la taxe d’accise.

ADOPTÉE

c) Projet de règlement concernant l’utilisation de l’eau potable du réseau d’aqueduc de la municipalité de Calixa-Lavallée et abrogeant le règlement n° 177 – Avis de motion

2012-11-144

Avis de motion est donné par le conseiller Ghislain Beauregard à l’effet que lors d’une séance ultérieure, il déposera le règlement n° 282 afin que soit adopté ledit règlement sur l’utilisation de l’eau potable du réseau d’aqueduc de la municipalité de Calixa-Lavallée et abrogeant le règlement n° 177. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Plouffe n’a rien à signaler de particulier à ce niveau.

9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport de la responsable

La responsable n’a rien à signaler de particulier à ce niveau.

b) Projet de morcellement lot n° P-374 – Daniel Jacques – Appui auprès de la Commission de Protection du territoire Agricole

2012-11-145

Considérant le projet de morcellement déposé par monsieur Daniel Jacques afin de détacher la partie boisée du lot n° P-374 pour fin de vente ;

Considérant que le morcellement est planifié de façon à respecter les normes de lotissement ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard et résolu unanimement :

D'appuyer la demande, de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'autoriser le morcellement de la partie boisée du lot n° P-374, du cadastre de la paroisse de Calixa-Lavallée, circonscription foncière de Verchères, d'une superficie totale approximative de sept (7) hectares.

ADOPTÉE

c) Règlement modifiant le règlement de zonage n° 181 afin de créer à même la zone AGR-7 la zone AGR-11 et établir les normes applicables à cette nouvelle zone – Adoption du second projet de règlement

2012-11-146

Considérant qu'un avis de motion avec dispense de lecture a été donné lors de la séance ordinaire du 3 juillet 2012 ;

Considérant l'adoption du premier projet de règlement le 23 juillet 2012 ;

Considérant la décision no 5714D-060817 de la Commission de protection du territoire agricole du 19 mai 1983 ;

En conséquence sur proposition du conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard il est résolu unanimement :

D'adopter le second projet de règlement n°181-26 ;

Que la tenue du registre aux fins de référendum aura lieu le 27 novembre 2012 de 9h00 à 19h00 ;

De faire parvenir copie certifiée conforme du règlement à la municipalité régionale de comté Marguerite-D'Youville pour approbation.

ADOPTÉE

d) Fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Marguerite- D'Youville – Autorisation de signature de l'entente

2012-11-147

Considérant l'octroi par le programme PIQM d'une subvention pour l'engagement d'un ingénieur régional à la MRC de Marguerite- D'Youville ;

Considérant que cet ingénieur permettra d'améliorer la couverture technique sur le territoire des municipalités intéressées ;

En conséquence sur proposition de la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe il est résolu unanimement :

D'autoriser monsieur le maire Claude Jutras et la directrice générale et secrétaire-trésorière Suzanne Francoeur à signer pour et au nom de la municipalité de Calixa-Lavallée, l'entente entre la municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville et les municipalités Calixa-Lavallée, Saint-Amable, Varennes ainsi que Verchères ; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

ADOPTÉE

10- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Le conseiller Pierre St-Louis n'a rien à signaler de particulier.

11- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport de la représentante

La conseillère Éva Böröcz n'a rien à signaler de particulier.

12- LOISIRS

a) Rapport de la représentante

La conseillère Sylvette Savaria n'a rien à signaler de particulier.

b) Déneigement et entretien de la patinoire – Saison 2012-2013

2012-11-148

Considérant la proposition de monsieur Marc-André Jacques datée du 9 octobre 2012 ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis et résolu unanimement :

DE confier à monsieur Marc-André Jacques l'entretien de la patinoire, arrosage et entretien, pour la saison 2012-2013 au montant de 4 500\$;

DE confier le transport de la neige à monsieur Luc Jacques pour un montant de 1 100\$ plus taxes ;

DE répartir les paiements pour monsieur Marc-André Jacques en trois versements égaux comme suit : le 14 décembre, le 14 janvier, le 28 février ;

D'effectuer le paiement à monsieur Luc Jaques à la fin de la saison hivernale.

ADOPTÉE

13- AUTRES DOSSIERS

Aucun dossier

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance.

15- CORRESPONDANCE

Aucune correspondance particulière.

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-11-149

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par la conseillère Éva Böröcz et résolu unanimement que la présente session soit levée à 20h30.

ADOPTÉE

Claude Jutras
Maire

Suzanne Francoeur
**Directrice générale et Secrétaire-
trésorière**